



Problème avec un compteur d'eau

Par **borgu_old**, le **04/07/2007** à **16:07**

j'ai acheté un studio et pendant les travaux je me suis aperçus qu'il n'y avait pas de compteur d'eau mais d'un defalceur d'eau car l'ancienne propriétaire avait cinq appartement , pouvez vous vous me dire a qui revient la charge de faire installé le compteur d'eau et surtout de payer vue qu il n'est pas stipulé qu'il n'y en avait pas dans l'acte notarial en attente d'une reponse cordialement